

Lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes



En 2017, la Ville a signé la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, élaborée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe elle vise à montrer l'engagement de la Ville pour l'égalité entre les genres.

Suite à cette signature, la municipalité a mis en œuvre un plan d'actions transversales dans l'ensemble de ses domaines d'intervention pour, par exemple :

- promouvoir la mixité et refuser les stéréotypes (notamment dans tous ses supports de communication)
- développer la dénomination d'espaces et de bâtiments publics avec des noms

Lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes

qui mettent en avant la mixité

- être exemplaire dans ses démarches de ressources humaines
- éduquer les plus jeunes à la mixité et à l'égalité
- sensibiliser le grand public lors d'événements ou de journées nationales ou internationales (le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ou encore Octobre rose pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein féminin)
- mettre en avant les femmes lors d'événements culturels (organisation d'expositions de portraits de femmes, invitations d'artistes féminines pour des concerts, spectacles...)
- lutter contre le harcèlement en direction des femmes notamment en mettant en place des [permanences de juristes du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles \(CIDFF\)](#)

[Le plan d'actions complet est disponible en consultation en ligne.](#)

Plus d'informations sur les [permanences du CIDFF](#)